



Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses

Résumé des conférences et travaux

126 | 2019

Annuaire de l'EPHE, section des Sciences religieuses (2017-2018)

Droits et institutions des chrétientés orientales

Aram Mardirossian



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/asr/2881>

DOI : 10.4000/asr.2881

ISSN : 1969-6329

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 15 septembre 2019

Pagination : 351-353

ISBN : 978-2909036-47-2

ISSN : 0183-7478

Référence électronique

Aram Mardirossian, « Droits et institutions des chrétientés orientales », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses* [En ligne], 126 | 2019, mis en ligne le 23 septembre 2019, consulté le 09 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/asr/2881> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asr.2881>

Tous droits réservés : EPHE

Droits et institutions des chrétientés orientales

Aram MARDIROSSIAN

Directeur d'études

I. Soleil de justice. Les survivances du zoroastrisme dans l'Arménie chrétienne au prisme de la législation canonique (IV^e-XI^e s.)

« Le dévouement absolu et l'amour exclusif qu'en d'autres temps et en d'autres pays on réserve à la patrie, les Arméniens les donnaient à leur religion. L'Arménie pour eux, c'était avant tout l'Église arménienne, ses institutions, sa foi et ses fidèles ; c'étaient leur religion et leur nationalité indissolublement liées l'une à l'autre. Au milieu des pires calamités, l'Arménie leur paraissait sauve tant que son organisation religieuse était intacte ». Ces beaux mots rédigés il y a un siècle par l'arménologue Jacques Laurent¹ illustrent parfaitement l'identification de la nation arménienne à son Église qui donnera naissance à la notion d'« Église-nation ». Cette évolution singulière s'explique avant tout par les circonstances historiques, souvent dramatiques, qui présidèrent au destin de l'Arménie après sa conversion officielle au christianisme au début du IV^e siècle.

Cette conversion – décidée pour des motifs largement politiques par le roi arsacide Trdat IV le Grand (298-ca 330) – fut rapidement perçue par l'Empire perse zoroastrien comme une forme de trahison, les Arméniens ayant adopté la religion de l'ennemi romain, la « religion de César ». Il essaya dès lors de les en détourner par la guerre et les persécutions. Après le partage de l'Arménie vers 387, qui accordait aux Sassanides plus des trois quarts du pays, puis l'abolition de la royauté arménienne arsacide en 428, les Perses tentèrent d'imposer au moins par trois fois (451, 478 et 572) la conversion au zoroastrisme. Puis l'échec de ces entreprises et les divisions survenues entre les chrétiens à la suite des conciles œcuméniques d'Éphèse, en 431, et surtout de Chalcédoine, en 451, inspirèrent aussi une autre politique : encourager les Arméniens à adopter une confession chrétienne opposée à celle des Byzantins. Les persécutions représentaient en fait l'exception. Pourtant, la première d'entre elles qui fut perpétrée en 451, constitue l'une des dates les plus importantes de l'histoire de l'Arménie, plus encore, par exemple, que les batailles – pourtant capitales – de Poitiers (732) ou de Bouvines (1214) s'agissant de la France.

1. J. LAURENT, *L'Arménie entre Byzance et l'Islam, depuis la conquête arabe jusqu'en 886*, Lisbonne 1980 [Nouvelle éd. revue et mise à jour par M. Canard].

Le calendrier actuel de l'Église arménienne comprend ainsi une fête qui commémore chaque année la bataille d'Awarayr qui opposa les armées arméniennes et perses en 451. Au cours des années précédentes, le roi des rois Yazdgerd II avait décidé d'imposer le zoroastrisme à l'Arménie. Sommés d'apostasier, le clergé et la noblesse arménienne se réunirent en synode en 450 à Artašat, mais en dépit d'un fragile front commun, ils ne réussirent pas à écarter le danger. Finalement, le parti des princes hostiles à la soumission, conduit par le *sparapet* « général en chef » Vardan Mamikonean et, soutenu par la majorité du clergé, livra une grande bataille aux armées perses dans la plaine d'Awarayr, le 26 mai 451. Bien que vainqueurs sur le terrain, les Perses renoncèrent progressivement, devant la résistance rencontrée, à poursuivre leur politique de conversion forcée. Cette stratégie fut réellement abandonnée après la disparition du roi des rois Peroz, en 484, au cours d'une bataille contre les Huns Hephtalites qui se solda par l'anéantissement des armées perses. Son successeur Vałarš n'eût d'autre choix que de nommer le *sparapet* Vahan Mamikonean – neveu du Vardan d'Awarayr – comme *marzpan* « gouverneur » d'Arménie et de proclamer la liberté religieuse dans l'ensemble du pays.

Mais la défaite d'Awarayr allait marquer de façon indélébile le destin de l'Arménie. La disparition de la royauté arsacide, à la génération précédente, avait fait de l'Église la seule institution capable de cimenter l'union de tous les Arméniens. Le droit coutumier (*awrēnk*⁶), qui octroyait à chaque grande famille princière un représentant épiscopal, resserrait ses liens avec la société. La génération qui suivit immédiatement la bataille de 451 vit l'émergence d'une littérature nationale qui, aussitôt, exprima sa haine de la « religion des Mages » afin de nier son propre passé iranien. Dès lors, fut érigée la tradition du baptême de tout le peuple par Grégoire l'Illuminateur, et le modèle des martyrs pour la foi en s'inspirant de l'exemple vétéro-testamentaire des Maccabées. Cette tradition du pacte sacré des martyrs pour la foi fut pérennisée, à travers les siècles, dans un développement constant d'une littérature dont les genres favoris furent l'histoire, l'hagiographie et l'homilétique.

De telles circonstances engendrèrent dans les sources locales l'image d'une identité arménienne exclusivement chrétienne, faisant front au persécuteur zoroastrien. Les sources arméniennes ont donc systématiquement écarté toute trace du passé religieux zoroastrien et plus généralement iranien. Il n'est nullement question de sous-estimer l'influence fondamentale du christianisme sur l'identité arménienne, sans laquelle celle-ci aurait probablement disparu depuis fort longtemps, mais on ne peut négliger les traces laissées par la foi de Zoroastre après le triomphe de celle du Christ. Les survivances de l'ancien culte se retrouvent non seulement dans différentes croyances populaires, mais aussi parfois, dans les cadres intellectuels. Mais jusqu'ici l'historiographie a très largement occulté la source principale qui permet d'identifier les linéaments des survivances du zoroastrisme au sein de l'Arménie médiévale : le droit canonique.

Le *Livre des canons arméniens* (*Kanonagirk*⁷ *Hayoc*⁸) compilé par le catholicos Yovhannēs Awjnc*'*i probablement en 719, qui comprenait 705 canons distribués en 24 titres, auxquels furent ajoutés – en plusieurs étapes jusqu'au xii^e siècle – 33 autres groupes incluant 626 canons, évoquent la persistance des croyances et des pratiques zoroastriennes dans l'Arménie chrétienne. De fait, si dans divers cas, le synode de

Šahapivan – acte fondateur du droit canonique arménien – réuni en 444 a tenté de s'accommoder de ces dernières, il dut se résoudre à condamner certaines règles ou institutions traditionnelles qui s'opposaient trop frontalement aux préceptes du christianisme. Le synode condamna les pratiques divinatoires, ainsi que la sorcellerie qu'il assimilait à l'apostasie vers le zoroastrisme, mais aussi différents usages matrimoniaux et funéraires. Par la suite, plusieurs dizaines de canons composés entre la seconde moitié du v^e et le x^e siècle reviendront de différentes manières sur ces questions.

Au total, l'examen de cette riche documentation juridique permet de compléter et de nuancer le tableau relativement sommaire brossé par les chroniqueurs contemporains qui excipent une société arménienne uniformément christianisée. Ainsi, bien que sincèrement et même viscéralement chrétiens, les Arméniens de façon plus ou moins consciente continuaient d'être attachés à ce que Koriwn, disciple et biographe de Mesrob Maštoc' († 439), le créateur de l'alphabet arménien appelait « la crasse des démons puants et la rouille des cultes inutiles »². Les anciens dieux, et notamment Ahura Mazda, ont certes fini par s'effacer au profit du Christ, mais des premiers demeuraient un parfum diffus, inhérent à des mots, des gestes, des croyances et bien d'autres réminiscences inconscientes des antiques cultes qui allaient coexister avec une foi nouvelle authentique et fervente.

II. Le lait et le sang. Mariage et filiation dans la législation canonique orientale (iv^e-xi^e s.) (suite)

Concernant la thématique, dont l'étude s'est poursuivie en 2018-2019, on se reportera à l'*Annuaire de l'EPHE-SR* 125 (2018), p. 243-244.

2. Koriwn, *Vie de Maštoc'* XV, 2; J.-P. MAHÉ, « Koriwn, La *Vie de Maštoc'*, Traduction annotée », *Revue des études arméniennes*, N. S. 30 (2005-2007), p. 59-97, ici p. 78.

